

# Accueil Temps Libre

## Accueil extrascolaire



## Projet pédagogique 2025-2030

### ECOLE St-Laurent & Ste-Marie à Andrimont

#### Présentation

Un service d'accueil extrascolaire est organisé par l'école Saint-Laurent & Ste-Marie, en période scolaire (accueil avant et après l'école, ainsi que les mercredis après-midi), pour tous les enfants de 2,5 à 12 ans, inscrits régulièrement à l'école.

Il vise à encadrer les enfants dans une perspective éducative, mais également récréative.

Il se situe dans les locaux de l'école :



Espace principal de jeux et de bricolage



Ecole St-Laurent & Ste-Marie  
Rue Sous-le-Château 49a, 4821 Andrimont  
0476/249.664  
stemarie.andrimont@gmail.com



Espace récréatif intérieur



Espace récréatif extérieur

## Objectifs

Le milieu d'accueil vise :

- A l'épanouissement et le bien-être de l'enfant en organisant des activités variées, adaptées à leur âge et leurs capacités,
- A contribuer au développement de l'enfant tant intellectuel que physique, en leur proposant des jeux éducatifs, des jeux de société, des activités en salle de sport ou en plein air, de la cuisine, des bricolages,



Ecole St-Laurent & Ste-Marie  
Rue Sous-le-Château 49a, 4821 Andrimont  
0476/249.664  
stemarie.andrimont@gmail.com

- A permettre aux parents de concilier vie familiale et professionnelle en organisant et en leur assurant un accueil et un encadrement de qualité pour leur(s) enfant(s), à des heures d'ouverture larges et à un prix démocratique,
- A l'apprentissage de la citoyenneté par la pratique de la vie en société, du respect des règles qui en découlent, de la solidarité, de la bienveillance,
- A laisser du temps libre aux enfants afin qu'ils puissent évoluer à leur rythme,
- A garantir un accueil de qualité.

L'accueil extrascolaire s'inscrit dans le projet global de l'école.

Une charte de règles de vie a été établie par les accueillantes. Elle est affichée à plusieurs endroits clés du lieu de garderie et est répétée tout au long de l'année aux enfants.

Les enfants ont donc l'obligation de respecter leurs camarades, les accueillantes, ainsi que le matériel mis à leur disposition.

Les enfants ont la possibilité de se divertir à l'intérieur et à l'extérieur. Des jeux tels que des bricolages, du coloriage, des jeux de table, jeux sportifs dans la salle ... leur sont proposés. Lorsqu'il fait beau, ils ont l'occasion d'aller jouer dans la cour de récréation, avec accès aux cabanes de jeux (la cabane en hauteur est accessible à partir de la 3<sup>e</sup> maternelle).

## **Déroulement de l'accueil extrascolaire**

Il est organisé tous les jours scolaires.

### **Le matin (de 7h30 à 8h15)**

Lorsqu'ils arrivent à l'accueil extrascolaire, les enfants et leur parent sont accueillis par l'accueillante. Ils ont accès aux jeux, à la table de dessins (ex : réalisation d'une fresque murale à laquelle chaque enfant a pu donner sa contribution en coloriant une partie) et peuvent également réaliser un bricolage.

### **L'après-midi (de 15h30 à 17h30)**

Lorsqu'ils arrivent à l'accueil extrascolaire, les enfants prennent d'abord une collation à table.

Ensuite, ils ont l'occasion de jouer à des jeux de construction sur le tapis prévu à cet effet, ou à des jeux de table, puzzles, ... mais également de se défouler dans la salle gym ou dans la cour de récréation lorsqu'il fait beau.

En fonction du nombre d'enfants présents, ils peuvent aussi réaliser un petit bricolage.



## Le mercredi après-midi (de 12h30 à 17h30)

Les enfants mangent leur repas à table, puis, ils ont l'occasion de réaliser des activités nécessitant plus de temps : Ils ont l'occasion de cuisiner (ex : cake, crêpes, ... qu'ils dégustent au goûter), de bricoler (bricolage pour les différentes fêtes de l'année : Halloween, Noël, carnaval, Pâques, fête des mamans et des papas ...), de réaliser des œuvres collectives (comme une fresque murale).

Les petits qui ont encore besoin de se reposer sont mis à la sieste.

Les parents peuvent les déposer et/ou les reprendre à n'importe quel moment, **jusqu'à maximum 17h30**.

Ils les accompagnent jusqu'au local de garderie, situé dans le nouveau bâtiment.

Ils signalent à la surveillante que l'enfant est présent ou qu'il s'en va.

Si un parent souhaite que son enfant reparte seul, il le signale par écrit ou par téléphone à la Direction ou à l'accueillante.

## Notre équipe

Les enfants sont encadrés par 2 accueillantes, Mmes Laetitia et Véronique, qui ont toutes les deux suivi la formation de base auprès d'un opérateur de formation agréé par l'ONE, et qui suivent chaque année une formation continue.

Elles reçoivent un budget, chaque année, pour l'achat de matériel permettant la réalisation de différents bricolages.

Lorsque les parents viennent amener ou rechercher leur(s) enfant(s), ils ont l'occasion de pouvoir échanger des informations avec elles, à transmettre éventuellement à un enseignant et inversement.

## Tarif de l'accueil extrascolaire

	Par élève / par jour (nouveau tarif communal au 01/01/2014)	Lieu
7h30 à 8h15	0,20 €	Nouveau bâtiment
15h30 à 17h30	0,60 €	Nouveau bâtiment

Les garderies sont comptabilisées par les accueillantes et sont facturées tous les 2 mois.



A partir de 17 h 30, une somme de 2,50 € sera portée en compte par  $\frac{1}{4}$  h commencé.

